



14ème législature

Question N° : 3736	De M. Jacques Bompard (Non inscrit - Vaucluse)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Affaires sociales et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > enfants	Analyse > puberté précoce. enquête. conclusions.
Question publiée au JO le : 04/09/2012 Réponse publiée au JO le : 25/12/2012 page : 7763 Date de renouvellement : 18/12/2012		

Texte de la question

M. Jacques Bompard alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la multiplication des cas de pubertés précoces. Ce syndrome atteint principalement des jeunes filles, parfois âgées d'à peine cinq ou six ans. À l'hôpital Necker, à Paris, on enregistre chaque année depuis 2007 une augmentation annuelle de 10 % des suspicions de puberté précoce. Pour 2012, l'augmentation est déjà de 20 % par rapport à 2011. Alors que l'enfant souffrant de puberté précoce grandit plus vite que les autres, il devient un tout petit adulte si on n'arrête pas momentanément le processus pubertaire. Par ailleurs, les risques sont accrus pour un tel enfant de souffrir, à l'âge adulte, de troubles cardio-vasculaires, d'obésité ou de kystes aux ovaires. Les conséquences psychologiques d'une puberté précoce sont bien évidemment désastreuses sur un jeune enfant. Il souhaiterait par conséquent savoir si une enquête de l'Institut de veille sanitaire a été diligentée afin de déterminer s'il s'agit bien d'une épidémie. Il désirerait également savoir si les causes de ce phénomène ont été identifiées, quelles sont-elles et quelles mesures ont pris les autorités compétentes pour faire face à cette augmentation des cas de pubertés précoces.

Texte de la réponse

La puberté précoce est définie par le développement des caractères sexuels avant l'âge de 8 ans chez la fille et de 9 à 10 ans chez le garçon. Depuis le 19^e siècle, on observe dans les pays européens une croissance et un développement plus rapides des enfants, des tailles moyennes plus élevées et une maturation plus précoce. Les évolutions séculaires de la croissance et de la puberté en Europe sont clairement en relation avec l'industrialisation et les changements associés des conditions de vie. L'institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) dans son expertise collective « croissance et puberté, évolutions séculaires, facteurs environnementaux et génétiques » confirme ces tendances séculaires, les liens entre obésité et avance de la puberté. Cette expertise étudie également les aspects génétiques de la croissance et de la puberté qui existent même si les variants géniques impliqués dans la variabilité de la puberté ne sont pas identifiés. Il est généralement admis que les changements de conditions environnementales, et surtout de nutrition, sont les causes principales des changements séculaires de la taille à l'âge adulte. Afin de disposer d'une étude épidémiologique complète et fiable, analysant l'âge actuel de la puberté et ses facteurs d'influence, les pouvoirs publics ont mis en oeuvre la cohorte Elfe, étude longitudinale de 20 000 enfants nés en France en 2009 et qui seront suivis de la naissance jusqu'à l'âge adulte. Cette cohorte pluridisciplinaire permettra d'étudier les multiples aspects de la vie de l'enfant : son mode de vie, sa santé, son développement et l'influence de l'environnement. Par ailleurs, le plan national santé environnement 2009/2013 (PNSE2) prévoit un certain nombre d'actions de recherche sur les polluants environnementaux et l'institut de veille sanitaire (InVS) y contribue notamment par son programme de bio surveillance Esteban. Les résultats issus de ces études permettront d'orienter l'action publique dans ce domaine.

